# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **09 février 2018 à 18 h 00**

**----------**

AUJOURD'HUI **neuf février deux mille dix huit**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 02 février 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** **Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Isabelle LAVEST à Christine DULAC-ROUGERIE, Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pierre MIQUEL à Magali GALLAIS, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Nicole PRIEUX à Sylviane TARDIEU**

**Excusé(e)s :** **François BARRIÈRE**

**Absent(e)s** : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

**Secrétaire** : **Marianne MAXIMI**

*Madame Valérie BERNARD arrive pendant la présentation de la question N° 2 (fin du pouvoir donné à Madame Cécile AUDET).*

---

**Rapport N° 13**

# ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES 2017

---

Un crédit de 20 000 € est disponible au BP en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles aux associations de commerçants.

Lors de sa séance du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution de subventions à quatre associations de commerçants pour un montant global de 6 258 €. A noter que seulement 3 858 € ont été versés avant la clôture de l'exercice 2017.

En effet, suite à l'impossibilité de délivrer les immatriculations dans les délais impartis par l'organisme en charge de cette mission, deux associations n'ont pu fournir dans les délais, les documents obligatoires requis notamment par les collectivités locales pour le versement de subventions (Articles R123-220 et A123-87 du Code de Commerce).

Les demandes de subventions portaient sur des animations liées aux fêtes de Noël, visant à égayer les rues et les vitrines et ainsi créer une ambiance festive. Ainsi, il vous est proposé de renouveler votre accord pour les demandes des deux associations pour lesquelles il n'a pas été possible de verser les subventions au titre de l'exercice 2017.

Le tableau ci-dessous présente les projets réalisés par les deux associations ainsi que les subventions sollicitées pour un montant de : 2 400 €.

| ASSOCIATIONS | BUDGET PREVISIONNEL | SUBVENTIONS SOLLICITEES | SUBVENTIONS PROPOSEES |
|---|---|---|---|
| **Association Triangle d'Or**<br>Projet réalisé: Concert, dégustation de chocolat chaud… | 1 200 € | 400 € | 400 € |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Association Grand Passage Blatin**<br>Projet réalisé: Installation de chalets, ours polaires en automate, venue du Père Noël et d'un photographe, distribution de confiseries, décoration festive et arbustive, dégustations… | 6 000 € | 2 000 € | 2 000 € |

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer ces subventions.

## DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 février 2018

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjoint délégué aux Commerce et Artisanat

Saïd Akim BARA